Réf. Farde e-Assemblées : 2528824

N° OJ : **23**

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/05/2023

Objet : Bibliothèque F. Brunfaut, Cité Modèle 23 bte 1.- Convention d'occupation.

Le Conseil communal,

Vu la Nouvelle loi communale,

Considérant qu'un pavillon a été construit sur la place haute de la Cité Modèle en vue d'y accueillir la bibliothèque de la Ville de Bruxelles dénommée "Bibliothèque F. Brunfaut" ainsi qu'une Maison de Quartier ;

Attendu que le chantier pour la partie bibliothèque a été piloté par Le Foyer Laekenois ;

Attendu qu'une convention de constitution d'un droit de superficie entre la Ville et le Foyer est en cours de finalisation auprès des études notariales respectives des deux parties ;

Attendu que la réception provisoire des travaux du pavillon et le déménagement de la Bibliothèque F. Brunfaut sont prévus pour mi-mai 2023 ;

Etant donné le retard pris dans la signature de l'acte de superficie et que le Foyer Laekenois accepte de donner le pavillon (partie Bibliothèque) à la Ville en occupation précaire jusqu'à la signature dudit acte de superficie.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Décide :

Article unique : d'approuver les termes de la convention d'occupation entre le Foyer Laekenois et la Ville de Bruxelles. L'occupation est autorisée à partir du 15/05/2023 jusqu'au jour de la signature de l'acte authentique de superficie dont question dans le préambule de la convention.

Annexes :

Convention d'occupation FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)